



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

DÉMOGRAPHIE : SALARIÉS/LIBÉRAUX : MEME COMBAT

Le 15 novembre 2007

- Actuellement, lors d'amendements présentés par certains députés et sénateurs lors des discussions sur le PLFSS 2008, on voit apparaître pour résoudre les problèmes démographiques de notre profession, des mesures proposées en urgence sans concertation, segmentant notre exercice et opposant l'exercice salarié et libéral.
- La FFMKR, Premier Syndicat représentatif de la profession, rappelle :
 - ✓ son opposition à toutes mesures partielles non concertées,
 - ✓ son opposition à la transposition de l'accord infirmier à notre profession obligeant les jeunes diplômés à exercer deux années en salariat avant de pouvoir exercer en libéral. On ne résoudra pas les problèmes démographiques de la masso-kinésithérapie dont l'exercice se répartit aujourd'hui à 80 % en libéral et 20 % en salariat par un jeu de vases communicants.
- La FFMKR souhaite :
 - ✓ une approche globale concertée tenant compte de tous les modes d'exercice et de la complémentarité entre les structures,
 - ✓ une participation à cette négociation de tous les masseurs-kinésithérapeutes étudiants salariés et libéraux,
 - ✓ l'intégration dans cette réforme de la démographie de la réforme de notre formation initiale avec quel niveau de sortie pour l'exercice et les conséquences salariales et aussi une réflexion sur le statut actuel du cadre de santé.
- Dans le cadre des Etats Généraux de la santé en février 2008, la FFMKR proposera une approche globale interprofessionnelle débouchant sur des véritables réformes structurelles pérennes.

➤ 3 rue Lespagnol
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 00
fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

Contact presse :
Alain BERGEAU
06 80 25 96 34

